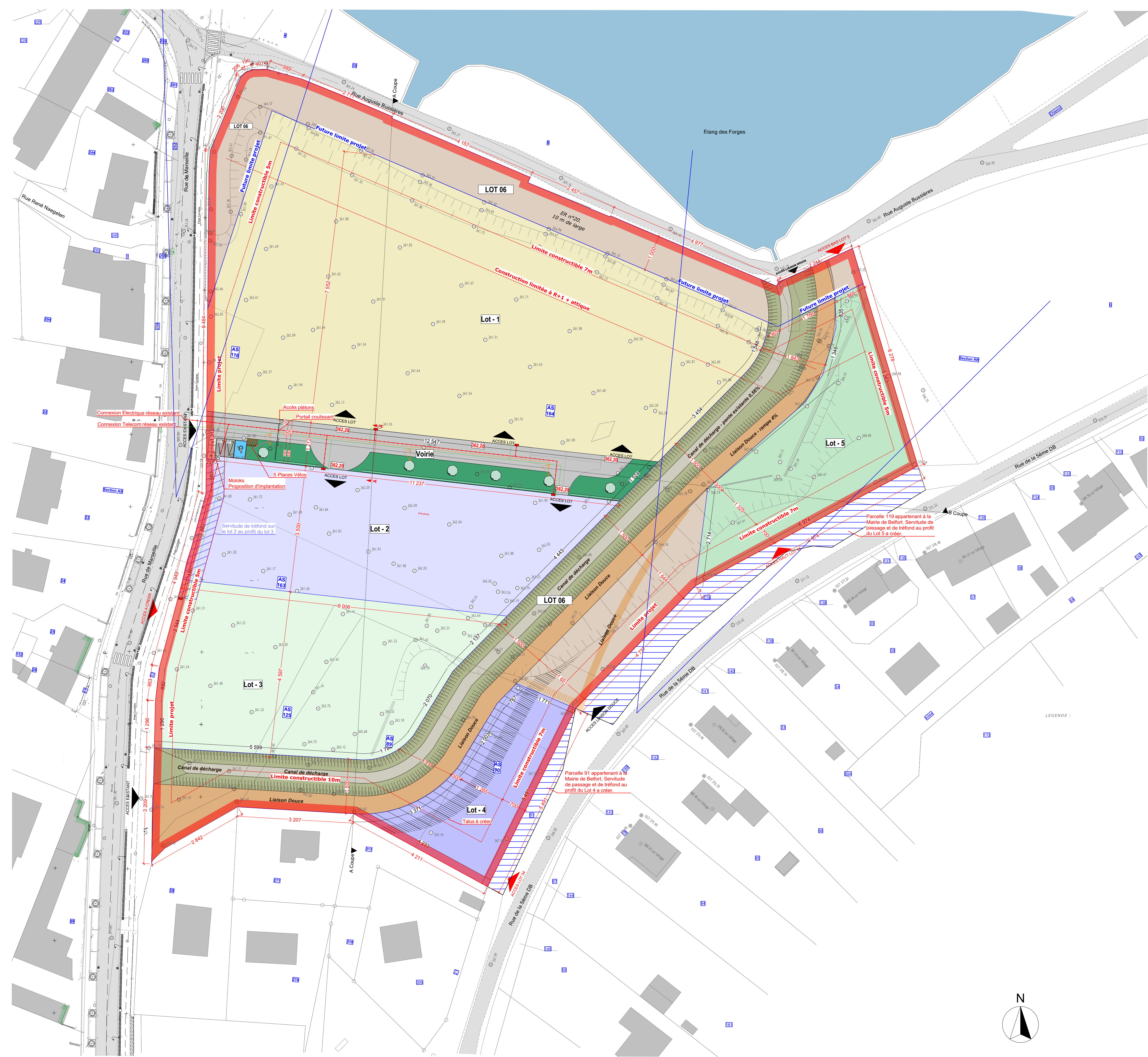




LEGENDE AMENAGEMENT	
	Périmètre du lotissement
	Lot - 1 : 9 177,32 m ²
	Lot - 2 : 3 551,70 m ²
	Lot - 3 : 3 500,05 m ²
	Lot - 4 : 1 310,31 m ²
	Lot - 5 : 2 068,41 m ²
	Lot - 6 : 7 308,25 m ²
	Voirie 1 444,70 m ²
TOTAL : 28 360,74 m ²	

NOTA 1 : L'application cadastrale est une représentation fiscale de la propriété et n'est donc à ce titre ni définie contradictoirement, ni garantie juridiquement.

NOTA 2 : Les renseignements relatifs aux divers réseaux figurés sur le présent plan résultent du relevé des éléments visibles sur le terrain (plaques sur trottoir, grilles, bouches à clé, etc.). De ce fait, les renseignements donnés à propos des parties enterrées des dits réseaux n'ont qu'un caractère indicatif et devront être confirmés ou améliorés par des fouilles directes lors de l'exécution pour que les raccordements s'effectuent avec le maximum de précision.

NOTA 3 : La délimitation de la propriété avec le Domaine Public devra faire l'objet d'une demande d'alignement auprès de l'autorité administrative compétente préalablement à tous travaux le long de ladite limite.

NOTA 4 : Le Maître d'Ouvrage a la charge du Marquage - Piquetage des réseaux enterrés avant tous travaux sur le Domaine Public.

Le Domaine des Cygnes

32 Rue de Marseille, 90000 BELFORT

PA.4 PLAN DE DECOUPAGE

Date : 19/01/2023

Modifications :

Echelle : 1:500

Phase : PA

Indice : Date :

Architecte :
Atelier Alain Calmus

Maitrise d'Ouvrage :
ZANNOLFI TECHNOLOGIES SARL

Contact :
4 Faubourg des Ancêtres , 90000 BELFORT
atelier@calmusarchi.com
03.84.28.33.12
Responsable dessin :
Alain Calmus

Maitrise d'Ouvrage :
ZANNOLFI TECHNOLOGIES SARL

Contact :
Patrick ZANNOLFI
Rue Gustave Lang
90000 BELFORT